

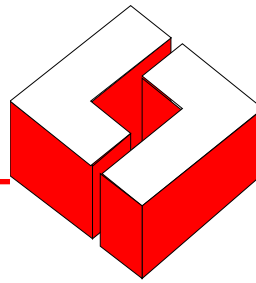
Madame la ministre de l'écologie, du développement-durable, des transports et du logement,

Vous venez ouvrir aujourd'hui les assises nationales des risques naturels et hydrauliques. Cette thématique comme tant d'autres démontre pour l'État la nécessité de disposer de ses propres moyens d'expertise et d'ingénierie tant pour définir une politique publique nationale que pour traiter de manière opérationnelle de ses sujets en lien avec les différents partenaires impliqués.

Au sens du bureau régional aquitain du SNITPECT, le projet de fusion porté le MAAPRAT et par le MEDDTL au travers de sa DRH, conduit irrémédiablement à se priver justement de cette technicité. La multiplication des obstacles à des déroulés de carrières riches et le refus de construire un projet ambitieux en sont les marques.

A l'heure du projet stratégique du ministère, nous nous étonnons que ce projet est si peu de sens :

- Le périmètre n'est pas en cohérence avec celui de nos services,
- L'organisation du corps va compliquer la mobilité et le pilotage général du futur corps en multipliant les CPA et les instances de pilotage,
- Les compétences ne sont pas traitées et rien ne garantit leur pérennité,
- Les principes de gestion sont en régression au regard des règles qui ont été construites en CAP année après année au bénéfice tant des agents que du ministère,
- Le recrutement et la formation initiale vont être mis à mal,
- Rien n'est fait pour les rémunérations alors que des disparités fortes existent au sein des services. Le déploiement de la PFR avec ses injustices assumées ne fera que rendre visible cette inégalité de traitement,
- Enfin une régression sans précédent s'amorce qui conduira à l'éviction des postes de direction des ingénieurs de ce futur corps alors que quotidiennement un certain nombre d'entre eux font la démonstration de notre capacité à tenir ces emplois.



Nous ne sommes pas opposé à la fusion. Mais nous la souhaitons porteuse de sens pour l'action publique loin des simples enjeux comptables du ministère de la fonction publique.

Madame la Ministre, le décret statutaire proposé par votre administration ne répondant en rien aux attentes des ITPE et des autres corps d'ingénieurs.

Nous vous demandons d'agir pour le retrait de ce projet et d'engager sous votre autorité une vraie réflexion pour construire un corps d'ingénieurs à la hauteur de vos ambitions pour ce ministère.